

Code de vie 2026-2027

Ensemble, pour faire la différence.



1. Principes fondamentaux (devoirs et droits)

Dans le but de créer un milieu d'apprentissage sécuritaire, accueillant, tolérant, sain et inclusif, dans lequel tous les élèves peuvent vivre des réussites, notre école a mis en place un système de soutien au comportement positif. Il met l'accent sur l'enseignement et le renforcement des comportements positifs qui favorisent l'engagement des élèves dans leur réussite scolaire.

Nous avons une vision collaborative où chacun (élèves, membres du personnel, parents et partenaires) a son rôle à jouer: l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées au sein de la communauté éducative. **Ensemble, pour faire la différence.** Nous nous appuyons sur quatre grandes valeurs qui sont à la base de nos interventions et de nos actions.

L'ENGAGEMENT

Pour nous, l'engagement c'est prendre des risques, poser des questions, demander ou offrir de l'aide, s'impliquer, faire des essais, commettre des erreurs, participer activement et poser des actions qui mèneront à une amélioration ou un changement. C'est aussi s'investir dans ses apprentissages et dans la vie de l'école, persévérer malgré les difficultés et essayer de trouver des solutions.

LE RESPECT

Pour nous, le respect c'est respecter les autres en gestes et en paroles, c'est se respecter soi-même et ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. C'est faire attention au matériel et à l'environnement. C'est utiliser un langage adéquat et être certain que mes paroles sont véridiques et gentilles. C'est aussi comprendre et accepter que comme moi, les autres ont des limites et intérêts qui peuvent être différents des miens et apprendre à accepter ces différences.

LA BIENVEILLANCE

Pour nous, la bienveillance c'est prendre soin des autres, c'est être gentil et empathique, c'est être généreux et sympathique. C'est être compréhensif et sans jugement. C'est aussi être attentif aux gens qui nous entourent, à leurs besoins et accepter que les autres ont parfois des défis différents des nôtres.

LA RESPONSABILISATION

Pour nous la responsabilisation c'est un chemin vers l'autonomie, c'est faire confiance. C'est entreprendre les actions qui sont attendues et persévérer face aux difficultés. C'est aussi aller de l'avant, prendre des initiatives, assumer ses choix et récolter ce que l'on sème.

En tout temps l'élève a le devoir de faire preuve de civisme envers les autres élèves et le personnel; de respecter l'autorité et le milieu d'apprentissage. Ceci se reflète dans ses comportements au quotidien.

Nos principes de base

À notre école, l'élève et le membre du personnel ont droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

- Tout le monde a droit à un environnement respectueux, **bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif**.
- **La collaboration, l'entraide et l'écoute** sont des valeurs importantes pour nous.
- Chacun doit agir avec **civisme** envers les autres élèves et le personnel de l'école
- L'élève doit **respecter l'autorité de l'école** et son milieu d'apprentissage
- L'élève est encouragé à adopter **des comportements positifs** qui favorisent son engagement dans sa réussite scolaire.

Comportements attendus

Pour que tout se passe bien à l'école :

- Je respecte **les règles de l'école et celles de ma classe**.
- Je parle et j'agis **avec respect, courtoisie et politesse avec les autres élèves et le personnel**, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- Je **ne pratique aucun geste d'intimidation ni de violence**.
- J'appelle les membres du personnel de l'école « **madame** » ou « **monsieur** », et je les vouvoie.
- Je respecte **la vie privée et la réputation** des autres.
- Je **demande le consentement** avant de prendre une photo ou d'enregistrer quelqu'un.
- J'utilise **les réseaux sociaux** de façon respectueuse et responsable.
- Je suis **ponctuel et je respecte les horaires et les échéanciers applicables**.
- Je **prends soin** du matériel scolaire, des locaux et des équipements.
- Je respecte **le code vestimentaire** de l'école, s'il y en a un.
- Je respecte en tout temps **la règle d'avoir le visage à découvert**, sauf lorsqu'il doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.

Téléphones et appareils mobiles

Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels **ne doivent pas être utilisés** du début à la fin de la journée de classe.

Cette règle s'applique **dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur.**

Il y a seulement quelques exceptions :

- Si **l'enseignant demande l'utilisation d'un appareil** pour une activité d'apprentissage.
- Si **l'état de santé** de l'élève le nécessite, pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou pour toute autre situation **d'urgence**.
- Si **un besoin particulier** lié à un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation l'exige.

* Ceci se traduit concrètement dans la matrice des comportements attendus qui se trouve dans les prochaines pages.



MATRICES DES COMPORTEMENTS ATTENDUS

Valeurs	En classe	Salle des toilettes	Gymnase	Diner	Corridor/Casiers	Extérieur	Autobus
Respect	• J'écoute la personne qui parle et je lève la main pour obtenir le droit de parole. • Je garde mon environnement propre. • Je respecte le code vestimentaire.	• J'attends mon tour. • Je respecte le niveau de voix demandé.	• Je prends soin et je range le matériel. • Je respecte le niveau de voix demandé. • Je montre un bon esprit sportif.	• Je respecte le niveau de voix demandé. • J'écoute la personne qui parle.	• Je respecte le niveau de voix demandé.	• Je respecte les créations des autres. • J'attends mon tour.	• Je parle à voix basse. • Je respecte les règles du transport.
Bienveillance	• J'ai une attitude positive. • J'accepte le rythme de chacun.	• Je respecte l'intimité des autres.	• J'accueille positivement les autres dans les jeux.	• J'attends mon tour. • Je garde mon opinion des repas de mes voisins pour moi.	• Je laisse de l'espace personnel aux autres.	• J'accueille positivement les autres dans les jeux. • Je règle mes conflits adéquatement.	• Je respecte l'espace personnel des autres. • Je suis poli avec le chauffeur.
Responsabilisation	• Je me mets au travail rapidement. • Je termine mes tâches à temps. • J'ai mon matériel.	• Je vais aux toilettes au bon moment. • Je tire la chasse d'eau.	• J'ai mon vêtement d'éducation physique.	• Je jette mes déchets au bon endroit.	• Je change mes souliers ou mes bottes. • Je range mes effets personnels.	• J'entre au son de la cloche. • Je range le matériel utilisé.	• J'utilise adéquatement le banc qui m'est attribué.
Engagement	• J'arrive à l'heure. • Je m'applique. • Je pose des questions.	• J'économise le papier à main.	• Je participe.	• J'ai tout ce dont j'ai besoin pour le diner en sortant de la classe.	• Je circule en marchant. • J'utilise adéquatement les escaliers.	• Je joue de façon sécuritaire. • Je demeure dans les limites de l'école.	• Je demeure assis jusqu'à l'arrêt.
EN TOUT TEMPS							
Ma parole est impeccable.		Je ne prends rien personnellement.		Je ne fais pas de suppositions		Je fais de mon mieux	
Je dis seulement ce que je pense avec politesse et dans la vérité. J'évite de propager des rumeurs. Agir ainsi apporte de la paix.		Ce que les autres disent et font leur appartient. Je n'en suis pas responsable ni victime. Agir ainsi protège l'estime de soi.		J'exprime courageusement mes besoins et j'ose poser des questions. Je communique clairement afin d'éviter les malentendus et de créer des scénarios. Agir ainsi protège de la tristesse et du doute.		Ton mieux varie d'un moment à l'autre. Peu importe le moment, fais de ton mieux à ce moment. Agir ainsi permet le pardon.	

Inspiré des 4 accords toltèques.

NOS ATTENTES

1. Code vestimentaire

- Je porte des vêtements et des chaussures appropriés, adaptés à la température et à l'activité que je fais;
- Je m'assure que mes vêtements ne comportent pas de message (verbal/visuel) de violence ou qui banalise les drogues, la sexualité ou l'alcool;
- Je m'assure de porter des vêtements qui couvrent mes épaules (2 doigts d'adulte) et mon ventre;
- Je m'assure que mes sous-vêtements soient recouverts;
- Je m'assure que la longueur de mes jupes et shorts arrive à la mi-cuisse;
- Je m'assure d'enlever mon chapeau, casquette, capuchon ou foulard (qui couvre la tête) dès que je quitte mon casier ou mon crochet;
- Je participe à la propreté et à la sécurité de l'école en ayant deux paires de souliers: une pour l'extérieur et une pour l'intérieur.

2. Nutrition

- Je suis soucieux de mon alimentation;
- Je me nourris d'aliments sains;
- Je privilégie une collation santé ;
- J'apporte **des aliments qui ne sont pas allergènes. Je n'apporte pas de noix et d'arachides dans ma boîte à dîner et dans ma collation;**
- **J'apporte les ustensiles nécessaires pour manger mon repas.**



3. Objets personnels : Voici des accessoires défendus ou dangereux non permis à l'école:



- Couteau, canif, briquet, allumettes, pointeur au laser, arme blanche, etc. ;
- Aucun objet venant de la maison (sauf si autorisation d'un membre du personnel pour activités spéciales). Cela évite les pertes, les bris, les conflits et le taxage;
- Téléphone cellulaire, montre intelligente et tout autre appareil électronique personnel.

4. Échanges, achats, ventes et dons

- Il est strictement interdit d'échanger, d'acheter, de vendre ou de donner des objets (bracelets, etc.) à l'école ou dans l'autobus.

5. Privilège(s) et conséquence(s) possible(s)

Privilèges

Chaque enseignant renforce positivement les comportements attendus pour les élèves qui ont un comportement adéquat et méritant.

Conséquences

Les sanctions sont appliquées selon une approche graduelle, en fonction de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la récurrence des manquements.

Interventions possibles (selon la situation et la gravité)
• Rappel verbal • Message au parent (appel, courriel, message dans l'agenda...) • Rencontre avec l'une ou plusieurs de ces personnes : TES, direction, parents.
Conséquences possibles en lien avec le manquement
• Une réflexion écrite à la maison signée par les parents • Un geste de réparation • Perte d'un ou de privilège(s) • Perte d'un droit (dîner à l'école, utilisation du transport scolaire, ...) • Travail supplémentaire, reprise de temps • Perte de récréation • Confiscation du matériel interdit • Suivi TES

MANQUEMENTS GRAVES
• L'intimidation et la violence • La bagarre, l'agression physique (coups de poing, coups de pied, bousculade, croc-en-jambe, crachat, morsure, ...) • L'agression verbale (paroles méprisantes et impolies envers les intervenants et les élèves, ...) • La possession de tabac, d'alcool, de drogues et d'armes (jouets ou réelles) à l'école • Le vandalisme, vol, le lancement de projectiles dangereux • Désorganisation d'un élève en classe qui empêche l'enseignement
INTERVENTIONS ET CONSÉQUENCES
Voici les interventions systématiques pour tous les manquements graves : • Consignation au dossier de l'élève • Communication aux parents • Rencontre ou suivi avec un ou une TES (éducateur spécialisé) Voici une ou des conséquences aux différents manquements : • Retrait de la classe ou du lieu de l'événement • Retenue lors d'une récréation ou d'un dîner • Suspension temporaire de l'école (interne, externe) • Mesures d'encadrement spéciales • Référence à un organisme externe (CSSS, DPJ, police, ...) • Autres.

6. Éducation physique

- À chacun des cours, votre enfant doit changer de vêtement et porter des vêtements adéquats (culottes courtes, T-shirt de l'école avec logo) et des souliers de course.
- Le port du T-Shirt de l'école est obligatoire.



7. Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte aux enfants pour une ou deux périodes par semaine intégrées à leur horaire. Il est possible de faire un emprunt.

- L'enfant est responsable du retour des manuels empruntés. S'il y a perte ou détérioration, un montant équivalent au remplacement sera exigé aux parents.



8. Absence (s)

Nous vous demandons de motiver l'absence à l'école de votre enfant dans **l'application Clic École**. Laissez un message téléphonique seulement si cela vous est impossible de le faire par l'application. Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez aussi l'aviser par téléphone ou par courriel de l'absence (sdg.saint-julien@cssrdn.gouv.qc.ca)

Pour une absence lors d'épreuves du ministère de l'Éducation du Québec ou du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, seuls les motifs suivants sont jugés acceptables :

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- mortalité d'un proche parent confirmé par un billet du salon funéraire;
- convocation d'un tribunal confirmé par attestation à comparaître.

9. Arrivée à l'école

Les élèves sont attendus sur le territoire de l'école pour 7 h 43 **seulement**, heure à laquelle une surveillance des lieux est assurée.

10. Visite à l'école

Vous devez **obligatoirement** vous annoncer au secrétariat dès votre arrivée.



11. Boîte vocale

L'école possède une boîte vocale afin de mieux répondre à vos attentes. Ainsi, vous pouvez laisser votre message à tout moment de la journée. Soyez assurés que les messages sont écoutés de façon régulière. Toutefois, concernant un **MESSAGE DE FIN DE JOURNÉE POUR VOTRE ENFANT** : vous devez nous aviser **avant 13 h 00**.



12. Fermeture des écoles

Soyez informés de la fermeture de nos établissements en appelant au (450)438-3131 ou en consultant la page d'accueil du site Internet du CSSRDN.



13. Dates importantes

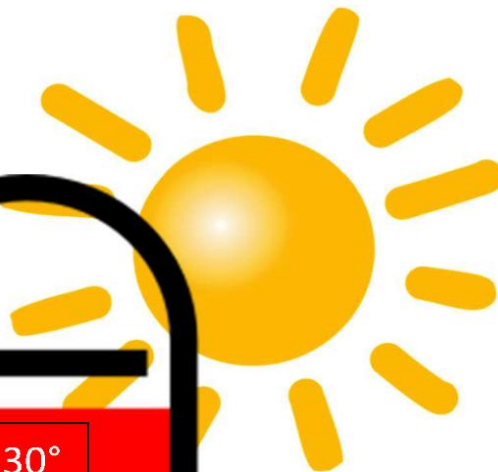
Les dates de rencontres, de début et fin d'étapes, de journées pédagogiques et de photos scolaires se retrouvent dans le calendrier scolaire à consulter à la fin du document.

14. Informatique et internet

EXTRAIT DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION DES RÉSEAUX INTERNET, INTRANET, EXTRANET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE No.7107

LES OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

- Respecter les lois et les règlements en vigueur au Québec, au Canada et dans les autres pays visités par des échanges prévus dans le cadre de ses fonctions;
- Ne pas effectuer le téléchargement de fichiers ou de logiciels qui sont susceptibles d'entraver le bon fonctionnement des postes de travail, du réseau et de son infrastructure;
- Conserver son code d'accès au réseau pour son usage exclusif et en assumer la responsabilité des gestes et des actions qui y sont associés;
- S'assurer, en tout temps, du respect et de la sécurité des données informationnelles du centre de services scolaire;
- Utiliser le courrier électronique dans le seul cadre de ses fonctions;
- Signer toute communication électronique et utiliser un langage respectueux;
- Exercer toute la prudence nécessaire concernant les pièces jointes à l'envoi d'un message électronique



Chapeau
Manches courtes
Pantalon court
Sandales
Souliers

30°
17°



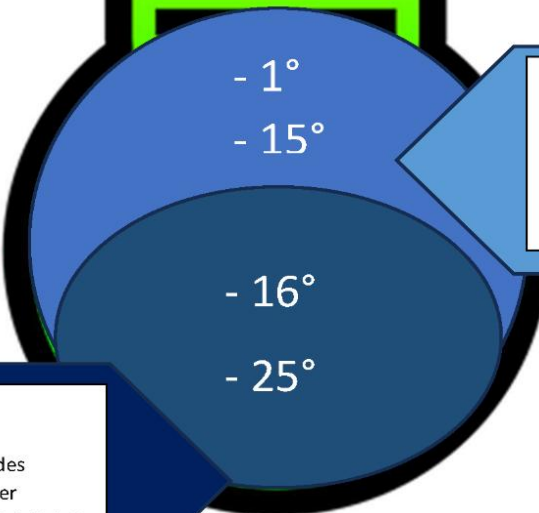
16°
10°

Manteau ou veste
Souliers



Chapeau
Cache-cou
Mitaines
Manteau
Bottes ou bottillons

9°
0°



Tuque
Cache-cou
Mitaines chaudes
Manteau d'hiver
Salopette
Bottes d'hiver

Tuque
Cache-cou
Mitaines chaudes
Manteau d'hiver
Salopette en tout temps
Bottes d'hiver

Comment je
m'habille?



Août 2026

d	l	m	m	j	v	s
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre 2026

d	l	m	m	j	v	s
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2026

d	l	m	m	j	v	s
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2026

d	l	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2026

d	l	m	m	j	v	s
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier 2027

d	l	m	m	j	v	s
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2027

d	l	m	m	j	v	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars 2027

d	l	m	m	j	v	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2027

d	l	m	m	j	v	s
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mai 2027

d	l	m	m	j	v	s
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2027

d	l	m	m	j	v	s
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet 2027

d	l	m	m	j	v	s
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	29
30	31					



Rencontres de parents



Photos scolaires

Le 28 janvier 2027 est la 101^e journée de travail pour les enseignants.



Journées pédagogiques flottantes (3) : fixées par l'école



Congés pour les élèves et le personnel



Semaine de relâche



Journées pédagogiques(17): fixées au calendrier par le CSS.



Début et fin des étapes.